

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

Date de convocation :
31/03/2025

Membres :En exercice **18**Présents : **15**Votants : **17****Date d'affichage :**

08/04/2025

Date de publication :

08/04/2025

Le 07 avril 2025 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORêt, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

Étaient représentés : Carine LASSOUANE par Lionel COUBRA et Vincent NEVOT par Anne-Cécile DUCOSSON

Absent : Daniel BORDES

Secrétaire de séance : Katia PÉDEMAY

DÉLIBÉRATION N° 2025-17**OBJET : Vote des subventions de fonctionnement aux associations communales – exercice 2025**

Il est rappelé les précautions à suivre pour l'attribution de subventions aux associations et notamment pour les conseillers municipaux qui participent à la gestion d'une association ou ont un lien affectif, familial, professionnel... avec un représentant de ladite association.

Les différentes subventions seront donc soumises au vote une par une, étant entendu que tout élu ayant un lien avéré avec une association ne prendra part ni au débat ni au vote.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal devra se prononcer sur les attributions 2025 de subventions de fonctionnement aux associations communales (prise en compte du nombre total d'associations ayant déposé une demande, du nombre d'adhérents de la commune et du nombre d'adhérents hors commune), dont le dossier de demande a été déposé, comme suit :

Nom de l'Association	Subventions 2025
AAPPMA PECHEURS EAU BOURDE	150 €
ACCA (Chasse)	900 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 020 €
AP2D	500 €
ART ET SENS	125 €
ASSOCIATION DES JEUNES MUSICOS - AJM	1 300 €
BAMBINO TRICOT	250 €

CAP LUDUS	
CATM ADCPG (Anciens combattants)	500 €
CENTRE D'ANIMATION	500 €
CLUB DÉCOUVERTE ET CULTURE JUDO	1 170 €
CLUB MODÉLISTE	300 €
DU GRAIN DANS LA CABANE	945 €
GYMNASTIQUE DETENTE	1 685 €
LES NOISETINES	1 500 €
PATRIMOINE ET CULTURE EN PAYS DE SEGUR	300 €
PETANQUE	495 €
PONEY CLUB	810 €
SPORTING CLUB CABANAC & VILLAG. FOOT -SCCV	935 €
TENNIS CLUB CABANAC & VILLAG.	1 000 €
BUDGET PRIMITIF 2025	15 000 €

1) AAPPMA PECHEURS EAU BOURDE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **150 €** à l'AAPPMA Pêcheurs Eau Bourde.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

2) ACCA (Chasse)

Olivier FORêt ne prend part ni au débat ni au vote

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de **900 €** à l'ACCA.

POUR : 16

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

3) AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Olivier FORêt ne prend part ni au débat ni au vote

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **1 020 €** à l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

POUR : 16

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

4) AP2D

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **500 €** à l'AP2D.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

5) ART ET SENS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **125 €** à Art et Sens.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

6) ASSOCIATION DES JEUNES MUSICOS – AJM

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **1 300 €** à l'AJM.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

7) BAMBINO TRICOT

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **250 €** à Bambino Tricot.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

8) CAP LUDUS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **615 €** à Cap Ludus.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

9) CATM ADCPG (Anciens combattants)

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **500 €** au CATM ADCPG (Anciens combattants).

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

10) CENTRE D'ANIMATION

Céline PELTIER et Sophie SUBIRATS ne prennent part ni au débat ni au vote

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **500 €** au Centre d'Animation.

POUR : 15

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

11) CLUB DÉCOUVERTE ET CULTURE JUDO

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **1 170 €** au Club Découverte et Culture Judo.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

12) CLUB MODÉLISTE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **300 €** au Club modéliste.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

13) DU GRAIN DANS LA CABANE

Céline PELTIER ne prend part ni au débat ni au vote

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **945 €** à Du Grain dans la Cabane.

POUR : 16

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

14) GYMNASTIQUE DÉTENTE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **1 685 €** à la Gymnastique Détente.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

15) LES NOISETINES

Lionel COUBRA ne prend part ni au débat ni au vote

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **1 500 €** aux Noisettes.

POUR : 16

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

16) PATRIMOINE ET CULTURE EN PAYS DE SÉGUR

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **300 €** au Patrimoine et Culture en Pays de Ségur.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

17) PÉTANQUE CABANAC-ET-VILLAGRAINS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **495 €** à Pétanque Cabanac-et-Villagrains.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

18) PONEY CLUB

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **810 €** au Poney Club.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

19) SPORTING CLUB CABANAC & VILLAG. FOOT -SCCV

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **935 €** au Sporting Club Cabanac et Village Foot - SCCV.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

20) TENNIS CLUB CABANAC & VILLAGRAINS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de **1 000 €** au Tennis Club Cabanac-et-Villagrains.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 07 avril 2025

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

Katia PÉDEMAY